



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/HRC/6/1
31 juillet 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Session d'organisation

24 août 2007

Sixième session

10-28 septembre 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Note du Secrétaire général

L'ordre du jour du Conseil des droits de l'homme, tel qu'il figure dans l'annexe à la résolution 5/1 du Conseil, en date du 18 juin 2007, est le suivant:

1. Questions d'organisation et de procédure.
2. Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et du Secrétaire général.
3. Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement.
4. Situations relatives aux droits de l'homme qui requièrent l'attention du Conseil.
5. Organismes et mécanismes de défense des droits de l'homme.
6. Examen périodique universel.
7. La situation des droits de l'homme en Palestine et dans les autres territoires arabes occupés.
8. Suivi et application de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.
9. Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée: suivi et application de la Déclaration et du Plan d'action de Durban.
10. Assistance technique et renforcement des capacités.
